

Directeur de la publication **Max Ronchard**

Siège social **Casa-Vecchia** - 8, avenue Urbain-Bosio  
06300 Nice | Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70  
siege@psp-actes.org

# actes INFOS

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

> Éditorial

## > Aide sociale à l'enfance - Entre hier et demain...

Dans les années 1990, après que la décentralisation ait donné compétence exclusive aux conseils généraux en matière d'aide à l'enfance, tout nouveau juge ou attaché en provenance d'autres départements, lors de son arrivée s'étonnait de la situation en ce domaine sur les Alpes-Maritimes : «...10 ans de retard au regard de la plupart des autres départements français ».

Cette expression fut reprise par le président du conseil général des Alpes-Maritimes, élu en 1993, qui, sur le site de la Maison de l'enfance de La Trinité, exposa un plan ambitieux en matière d'aide à l'enfance.

Il s'en suivit, effectivement, une effervescence de réunions, de concertations avec les professionnels et le secteur associatif.

Sur le terrain, des concrétisations réelles s'observent alors :

- **Mise en place d'un Observatoire de l'enfance en danger ;**
- **Rédaction du Guide du signalement de l'enfance en danger ;**
- **Création de la professionnalisation des administrateurs ad hoc, de la professionnalisation de l'action parentale en maison d'arrêt ;**
- **Mise en place des actions éducatives à domicile ;**
- **Implantation d'équipes nouvelles de prévention spécialisée.**
- **Développement de l'accueil familial...**

Au regard des mineurs victimes et des enfants confrontés à la situation d'incarcération d'un parent, la professionnalisation, voulue par le département, fut mise en œuvre par la Fondation. Magistrats, avocats et familles attestent leur satisfaction.

Il ne s'agit pas de renier l'action passée des bénévoles, laquelle est encore la règle dans la plupart des départements, mais de considérer que la complexité des situations, l'ampleur des émotions et des préjudices, nécessitent une approche et un accompagnement qui exigent la maîtrise des sentiments lesquels, en ces circonstances, sont souvent mauvais conseillers.

Concernant les internats, l'exercice du métier d'éducateur s'avère de plus

en plus difficile et mal reconnu, en particulier sur le salaire.

Et si les dispositifs – avec raison – privilégie le milieu ouvert, la responsabilisation des familles et les mineurs, l'internat ne doit pas, au regard de ses coûts, redevenir la solution dernière quand tout le reste n'a pas marché.

**Le placement constitue en soi une indication pertinente dotée de sa valeur propre dans des circonstances indiquées.**

Ainsi donc, dans cette période de crise financière, où chaque collectivité est contrainte de contenir ou diminuer des dépenses – y compris dans le social – s'exprime la crainte d'une panne ou pire d'un recul de certaines innovations, ou dispositifs.



## > Conseil d'établissement des jeunes - CEJ

1. Depuis plus de 10 ans, le Conseil d'établissement des jeunes se réunit 4 à 5 fois par an avec les représentants élus chaque année en septembre par leur collège.

Chaque Conseil réuni est représenté, pour les résidents, par huit enfants élus – quatre titulaires et quatre suppléants, soit deux enfants par groupe d'âge dont la Villa Marie-Ange – deux représentants des services généraux, quatre éducateurs – un par équipe éducative – le directeur et l'invitée d'honneur, Catherine Birtwisle, administratrice déléguée par le Conseil d'administration de la Fondation. La parité est donc respectée, autant de résidents que de salariés !

En général, le Conseil démarre par une introduction du directeur puis les questions de chaque groupe d'enfants qui se sont réunis en amont dans les jours précédents pour les préparer collectivement.

Les questions ne sont jamais personnalisées et font l'objet d'un débat avec les enfants et les adultes présents. Quelquefois, elles peuvent faire l'objet d'un approfondissement afin d'en étudier la faisabilité, le coût...

Les enfants élus sont les courroies de transmission des réponses données et un compte rendu écrit est transmis à chaque participant et affiché.

Voici quelques exemples de propositions qui ont donné lieu à des changements notables dans les conditions de vie des enfants au sein de la Maison de l'enfance comme à la Villa Marie-Ange :

- C'est sur une proposition du CEJ que les fenêtres des chambres des enfants ont été dotées de **volets roulants**

- L'**aire de jeux** a fait l'objet d'une étude concertée dans le cadre du CEJ et doit aboutir à sa réalisation cette année dans le cadre du plan pluriannuels d'investissements



sachant que nous avons récolté en dons plus de 3 500 € pour en diminuer le coût grâce au Lyon's Club de Nice-Cimiez et à un couple de généreux Anglais.

- Le **nettoyage de printemps** de la propriété est à l'origine d'une proposition des enfants, ainsi que l'apéritif qui s'en suit.

- La pose de **rideaux** et de **moustiquaires** à la Villa Marie-Ange est issue d'une demande des représentantes élues. La pose de moustiquaires a été généralisée à la Maison de l'enfance l'année dernière.

D'autres propositions peuvent aussi générer des débats au sein des équipes éducatives comme la **gestion des consoles de jeux** ou encore l'**utilisation des réseaux sociaux** par les enfants. Ces dernières questions ne sont toujours pas tranchées mais permettent de poursuivre le débat au sein de la Maison de l'enfance.

2. **Participation des maîtresses de maison et lingères.** Une réunion autour de leurs pratiques où elles échangent avec les psychologues de la Maison de l'enfance. Suite au compte rendu d'audit externe sollicité par le Conseil général, il est apparu que les services généraux se sentaient isolés de l'éducatif. Nous avons donc **intégré** plus régulièrement les **maîtresses de maison** aux réunions d'équipe éducative une fois par mois. De plus nous leur avons proposé de participer à une **réunion centrée sur l'analyse des pratiques** animée par une psychologue de la Maison de l'enfance. L'ensemble des participants a été unanimement satisfait par cette initiative qui se prolongera l'année prochaine et sera intégrée dans notre projet d'établissement au même titre que les supervisions des éducateurs.

### 3. La fête de l'été

Cette année la fête de l'été s'est déroulée le 22 juin et pour la première fois de l'histoire de la Maison de l'enfance avec la **participation des familles**.

Le bilan est très positif. Les enfants se sont beaucoup amusés sur les différents stands animés par les adultes et aussi les adolescentes de la Villa Marie-Ange, Linda au stand « jeux de mémoire et réflexe » et Caroline et Mandy sur un « atelier de maquillage ». Après les tournois de foot et de ping-pong, la pêche miraculeuse, le jeu de massacre... nous avons partagé avec les enfants, les familles présentes et les salariés un goûter pantagruélique.

Un grand merci aux salariés – cuisiniers, économiste, maîtresses de maison,

lingères et éducateurs – qui ont su se mobiliser pour organiser cette fête et grâce à qui la réussite de cette première permet d'ouvrir des perspectives nouvelles sur la participation des familles au sein de l'établissement.

### 4. Bilan de l'année 2010/11

Au cours de la dernière réunion institutionnelle de l'année le 27 juin, chaque groupe éducatif a pu faire le bilan de l'année. Globalement, l'ensemble des éducateurs a pu objecter collectivement leur travail en soulignant les **réussites**, nombreuses ! Et aussi les **difficultés inhérentes** à la fois aux problématiques des enfants accueillis récemment et à l'**organisation complexe** et interdépendante de notre établissement.

C'est une année bien remplie mais aussi accomplie... **Il reste que nous sommes toujours en attente des travaux des bâtiments qui doivent être diligentés par les services des bâtiments du Conseil général...**

Des investissements nombreux sont programmés sur le deuxième semestre 2011.

### 5. Enquête des étudiants du diplôme d'état en ingénierie sociale

Une étude a été menée sur le premier semestre de l'année 2011 par quatre étudiants de l'IESTS dans le cadre d'une étude de terrain au sujet du **Service d'accompagnement en milieu naturel**.

L'enquête a abouti à un rapport de grande qualité que les étudiants ont présenté oralement au début de la dernière réunion institutionnelle.

L'enquête avait pour objet de faire un état des lieux de ce service depuis sa création en septembre 2003 et la mise en évidence des problématiques qui traversent le SAMN en particulier au regard de la loi de réforme de la protection de l'enfance de mars 2007.

Un débat s'est engagé autour des préconisations d'action que les étudiants nous ont présentées, des réactions des éducateurs en particulier se sont exprimées sur la qualité de notre service alors que le rapport semble mettre en évidence de façon trop prononcée les difficultés et les écueils...

Dès la rentrée, nous reprendrons le débat collectivement sur les propositions d'actions.

Alain Lombart

## > L'année 2010/2011 sur le groupe des filles

Pour cette année 2010/2011, le groupe 2 est constitué de 11 filles âgées de 10 à 14 ans, entourées d'une équipe de 8 éducateurs et de 2 stagiaires. Le projet du groupe est essentiellement de travailler sur le départ de l'enfant, soit pour un retour en famille, soit en famille d'accueil ou encore vers des structures adaptées. Nous travaillons également sur les plans de l'autonomie, de l'hygiène, de la scolarité, les relations aux autres et la socialisation.

### La vie du groupe

Chaque matin, le réveil s'échelonne en fonction de l'âge, pour les plus petites, les plus grandes se réveillent seules. Les lits doivent être faits et les chambres rangées à minima avant de partir aux écoles. Chacune prend un bon petit déjeuner, se fait préparer, et c'est parti pour une journée d'apprentissages ! Pour la plupart des filles, le repas du midi se passe à la Maison de l'enfance. Puis, vient 16 h 30, l'heure de la sortie de l'école, les filles prennent un goûter, puis

nous faisons les devoirs. Ensuite, un temps libre à l'extérieur ou dans le groupe est proposé aux filles. À partir de 18 h 30, c'est l'heure des douches et des bains. Puis, arrive l'heure du repas. Les filles mettent la table et la débarrasse à tour de rôle. Lorsqu'il fait beau, nous pouvons profiter du terrain de jeux. Des soirées sont organisées tous les vendredis soirs, en fonction de la semaine passée, du type de relation dans le groupe. Ce sont les filles qui choisissent l'activité (cinéma, restaurant, glace, bowling, promenade...) ou des jeux organisés à la Maison de l'enfance. À 21 h, les filles sont dans leurs chambres, pour un moment calme avant l'extinction des lumières à 21 h 30. Les filles sont soit en chambre seule, soit en chambre double.

### Bilan de l'année

Sur l'année, on peut dire que le groupe a été très serein, beaucoup de filles ont fait des progrès sur leur autonomie : gestion du linge, sortie libre à partir de 13 ans,

leur scolarité et leur comportement. Le groupe maintient une bonne entente. Cette année, nous avons accueilli 5 nouvelles filles venant, soit du groupe 1 des petits mixte, soit de leur famille. En revanche, 2 filles sont retournées chez elle avec tout de même un suivi éducatif. Une autre fille a été orientée dans une autre structure. Les objectifs, sur cette année ont été en partie atteints.

### A venir cet été

L'année scolaire se termine pour laisser place au soleil, aux vacances et aux loisirs. Toutes les filles ont un programme chargé, soit en colonie, centre aéré ou en famille. La plupart des filles vont en Corse et également à Annot pour faire des stages d'équitation. Des sorties sont également organisées au sein de la Maison de l'Enfance tel que des pique-niques, des sorties à la piscine, à la plage, dans les parcs aquatiques...

### Mélanie

Éducatrice sur le groupe 2

## > Conseils de l'été des enfants de la Maison de l'enfance

• « Bonjour je me prénomme **Chloé** et j'ai dix ans. J'ai trois sœurs et un frère. Je suis à la Maison de l'enfance depuis deux ans avec ma sœur. L'année prochaine je passe en 6e au collège de la Bourgade. Cette année j'ai pratiqué la natation et le roller. Grâce à la Maison de l'enfance je suis plus proche de ma maman et de mes deux grandes sœurs, j'ai de meilleurs résultats scolaires, je me suis fait une copine pour la vie et j'ai plus de facilité à parler avec les adultes. Cet été je vais profiter du soleil avec ma famille et je vais à Annot faire de l'équitation, des booms, du VTT, du camping...

**Mon conseil pour cet été** : mettez de la crème protectrice toutes les deux heures lors des expositions au soleil et bonne vacances à tous. »

• « Bonjour je m'appelle **Brenda** j'ai dix ans et j'habite à l'Abadie avec mon papa. Je viens d'arriver sur le groupe 2 car avant j'étais sur le groupe des petits. Je suis très contente de venir sur ce groupe. L'an prochain je serais en CM2. J'adore les bijoux, l'équitation, faire des spectacles devant tout le monde, la musique country, la danse, les mathématiques et le dessin.

**Mon conseil pour cet été** : portez une casquette ou un chapeau et n'oubliez pas, les vacances c'est de n'avoir rien à faire et d'avoir toute la journée pour le faire. »

• « Salut je suis **Sylviana**, je suis la plus belle et j'ai onze ans. Je suis sur le groupe des filles depuis un an, j'ai un frère que j'adore et deux grandes sœurs. Je suis folle des chevaux et je déteste la télé, les épinards et le poisson. L'année prochaine je redouble mon CM2 cela me donne une nouvelle chance pour mieux commencer une 6e. J'ai une chambre très remplie car ma maman et mon papa me font toujours des millions de cadeaux.

**Mon conseil pour cet été** : préparez bien vos valises sans oublier votre maillot et votre bonne humeur. »

• « Coucou, moi c'est **Mathilde**, j'ai onze ans, un frère et une sœur qui sont en famille d'accueil. L'année prochaine je passe en 6e avec un niveau moyen. J'adore les chats, les chevaux et mes éducateurs. J'adore bien manger et je déteste être triste. La Maison de l'enfance m'a permis de faire du sport, de me poser, d'être plus calme et d'avoir de nouvelles copines.

**Mon conseil pour cet été** : il faut bien manger et porter des lunettes de soleil. Et surtout il faut réviser avant la rentrée. »

## > Marché public concernant les actions d'insertion sociale

Le conseil général des Alpes-Maritimes a lancé en septembre 2011 un marché public sur les actions d'accompagnement social. Le service **D'cl'ic** du PAE est concerné sur Menton ou il met en œuvre 60 mesures d'insertion sociale à destination des allocataires du RSA.

En application des décisions du conseil d'administration, il est convenu de répondre au marché pour poursuivre l'existant sur Menton, en s'associant avec des associations partenaires comme ALC et le CEAS, afin de couvrir plusieurs lots géographiques et mutualiser les ressources.

Une réponse commune sera déposée pour le 11 octobre, délai de rigueur, les organismes sélectionnés seront connus avant la fin de l'année en cours.

### À suivre donc !

**Caroline Poggi-Maudet**

## > Quand le travail de terrain vient au secours de l'institution !

Quand nous sommes invités à une réunion de Comité de quartier ou de Conseil local de sécurité (CLS) pour représenter **Entractes** ou la Halte de nuit, nous nous attendons au pire. Pourquoi sommes-nous convoqués ? De quels griefs, devons-nous rendre des comptes ?

Ce 12 septembre, nous nous sommes rendus à la réunion du CLS « cœur de ville » pour représenter Entractes.

Il y avait une dizaine de points à traiter, dont Entractes. Quelques têtes connues, nous saluent, on croit deviner dans leur regard une invitation à être courageux, un « ça va aller » que l'on dit avant une épreuve. En aparté, une connaissance m'annonce la couleur avec un très discret « Entractes, ras-le-bol » joignant le geste à ses paroles.

La séance était présidée par un adjoint au maire, entouré de différents représentants des institutions locales : la direction de la sécurité de la ville, la direction du territoire cœur de ville, les représentants de la police nationale, de la municipale, de l'Éducation nationale et des services sociaux.

Il a été débattu, dans un premier temps, de différents problèmes liés aux incivilités, alcool, bagarre, bruits, présences sur le trottoir..., rencontrés en différents points du territoire : rue

d'Angleterre, rue Pertinax, rue Lamartine, rue Trachel, square Saint-Étienne. Nous étions rassurés en nous disant que finalement les nuisances rencontrées par les riverains d'Entractes étaient du même ordre et que finalement nos usagers d'Entractes n'en créaient pas plus. Nous étions tranquilles et sereins.

Quand, il s'est agit d'Entractes, le président de séance, nous annonce tout de go et brutalement : « Nous recevons de plus en plus de plaintes des riverains, ce n'est plus possible, vous devez fermer ce centre qui, pour aider quelques personnes nuit à un grand nombre de nos concitoyens, ce n'est plus possible, il y a un ras-le-bol général ».

Un peu secoués, nous avons dans un premier temps expliqué la création d'Entractes et son cadre réglementaire.

Nous avons insisté sur la légitimité que nous donne la loi de santé publique de 2004. Nous avons indiqué que nous sommes passés d'une structure expérimentale à un établissement médico-social.

Nous n'avons pas eu beaucoup de succès.

Le chef de service a pris le relais et a expliqué le travail quotidien, ce que les usagers viennent chercher, ce que nous leur proposons, les efforts de l'équipe pour contenir les usagers, pour nettoyer,

pour se rendre disponibles et intervenir quand il y a un problème dans la rue, la disponibilité de l'équipe pour recevoir les voisins et se rendre dans les cages d'escalier si besoin. Il a expliqué le travail d'accompagnement vers les soins, vers l'insertion sociale et petit à petit, la magie du « terrain » a opéré. Nos interlocuteurs saisissaient notre utilité, notre légitimité. Ils situaient plus précisément le cœur de notre mission, de notre métier. Il y a eu un renversement dans le groupe et le débat et les préconisations se sont adoucies.

Le CLS a évoqué des préconisations anciennes et maintes fois étudiées : le changement de local, la possibilité de mettre à disposition le jardin de l'immeuble à côté, le recrutement d'un médiateur de rue, la demande à l'État de créer d'autres centres.

Cette expérience nous a rappelé que notre plus grand atout, ce que nous avons de plus précieux, ce qui assure notre légitimité c'est notre relation aux usagers, notre travail d'accueil et d'accompagnement au quotidien sur lequel nous pouvons nous appuyer.

**Michel Caratti**

### Pôle Enfance-Famille - 2, rue du Colonel-Gassin | 06000 Nice | Mireille Henry directrice

#### Service Pélican

Le service, en la personne d'Assuntina Pauselli représentante de ACTES Pélican, en tant que vice présidente de la Fédération nationale des administrateurs ad hoc, participera aux 5<sup>es</sup> Assises nationales de la protection de l'enfance, les 12 et 13 décembre 2011 à Paris. Elle interviendra sur le thème « **La tension entre défense des intérêts du mineur et nécessaire préservation de ses liens familiaux** ».

#### Service d'accompagnement à la parentalité (SAP)

Nouvelle orientation de travail, en direction du quartier femmes de la maison d'arrêt de Nice. Un travail de groupe, intitulé « rencontre de paroles » va être initialisé à compter du lundi 10 octobre 2011. Ce groupe s'adresse aux femmes détenues, prévenues ou condamnées, avec comme thème central la parentalité. La régularité des séances est d'une rencontre tous les quinze jours, sur le quartier femmes.

Plusieurs thèmes viendront plus précisément alimenter nos échanges :

- Identité féminine et prison
- Rester mère malgré la détention
- Les parloirs familles et d'autres sujets qui seront proposés et discutés dans le groupe.

#### Service d'action éducative à domicile (AED)

L'évaluation du mois de juin a permis de confirmer l'augmentation significative de la charge de travail des éducateurs, dans le cadre de l'application du nouveau protocole. L'analyse du processus d'intervention doit se poursuivre, afin de pouvoir répondre aux exigences de ce protocole tout en préservant la spécificité du service dans sa mise en œuvre.

#### Service prévention spécialisée

Une coopération entre les services de prévention de ACTES et de la Semeuse est à l'étude, afin de répondre à la commande du conseil général concernant la nouvelle attribution des secteurs d'intervention sur le département.

**Mireille Henry**

### Pôle Formation - 62, bvd Paul-Montel 06200 Nice | Mireille Henry directrice

Après un début de mois de septembre plutôt calme (retour de vacances, rentrée scolaire...), le Pôle formation est de nouveau en pleine activité. Pour le 1er octobre : 195 personnes inscrites en formation, avec une moyenne de 120 personnes chaque jour.

L'équipe, heureusement renforcée par de nombreux CDD, entame donc sa dernière année, avec bonne humeur et détermination, malgré les moments de nostalgie, lorsqu'un de nos collègues quitte le Pôle formation pour sa nouvelle affectation.

**Mireille Henry**

Cette année l'**internat** a inauguré une formule inédite en matière de prise en charge des enfants durant les vacances d'été. En effet, en l'absence de transferts (impossible à organiser au vu des contraintes réglementaires et financières) les éducateurs ont inscrit les adolescents dans les nombreux centres de loisirs existants.

Grace à la collaboration d'une de nos collègues, membre actif aux chantiers de jeunes, nos adolescents ont effectué des séjours de 4 semaines chacun dans divers établissements.

Les adolescents dans l'ensemble se sont bien comportés et aucun incident majeur n'a été relevé. Seuls deux jeunes sont rentrés quatre jours avant la fin de leur séjour. Le bilan est plutôt positif pour une première au CAE la Guitare qui était habitué jusqu'à présent à organiser lui-même ses transferts.

Ce départ en séjour extérieur de l'établissement a également permis d'effectuer des travaux de mise aux normes de la cuisine. C'est ainsi que durant un mois une entreprise extérieure, les ouvriers de la fondation ainsi que l'ouvrier de l'établissement ont

refait entièrement le carrelage, la plomberie, l'électricité ainsi que la peinture.

Concernant le **Foyer Appartements** deux événements importants à signaler. Le premier est la **réussite au baccalauréat** de quatre jeunes dont une avec mention. C'est la première fois que nous avons autant de lauréats sur le plan scolaire. C'est une réussite collective : des adolescents et de leurs éducateurs. Ces derniers qui ne ménagent pas leur peine à soutenir et aider dans tous les instants du quotidien ces jeunes sont récompensés de leurs actions.



Le deuxième concerne le **séjour** organisé par les éducateurs et les jeunes majeurs aux **hameaux de Barel**.

L'objectif de ce séjour de 4 jours est la préparation d'un voyage au Népal que les majeurs veulent réaliser courant 2012. Comme ce dernier, et dans une moindre mesure, les hameaux de Barel sont un pays montagneux.

Perchés à 1600-1700 m et situés en plein cœur du parc du Mercantour, ils abritent encore quelques agriculteurs désireux de mettre en valeur un territoire et de conserver certaines traditions ayant des similitudes avec de lointains pays comme le Népal.

Hébergés chez un agriculteur et durant quatre jours, ces jeunes majeurs ont profité du grand air et participé aux travaux de la ferme.

Enfin, ils ont pu observer un pays à la culture pastorale où la rigueur du climat forge des caractères propres à s'adapter et à vivre dans une nature difficile à domestiquer.

Khalid Fetnan

## > Du nouveau au PAIS : l'arrivée du SIAO en mai 2011 !

Modification des pratiques pour le CHRS, et d'autant plus pour le service « accueil ».

Rappel : **Actes Accueil comprend :**

- **le Service d'accueil et d'orientation (SAO)**
- **le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale-Urgence (CHRS-Urgence) : 21 places d'hébergement en meublés.**
- **ProGdis**, un logiciel approprié (à confirmer) qui recense l'offre et la demande mais ne permet pas de saisir la problématique de la personne. Les Maisons de solidarité départementales (anciennes CAMS : circonscriptions d'actions médicales et sociales) n'y ont pas accès alors qu'elles représentent 80% des demandes. Bravo à tous ceux qui ont troqué leur stylo pour le clavier !
- **Groupe de travail**, instance hebdomadaire qui étudie les demandes à l'aide des dossiers « papier ». Notre participation assidue est essentielle de par notre connaissance du public et des partenaires. Le SAO est sollicité pour une évaluation complémentaire de certaines situations.

### • CHRS-Urgence

Bien que notre durée d'hébergement ait doublé (2 mois), les personnes peuvent rester 3 à 4 mois dans l'attente de structures d'insertion et de logement (foyer de jeunes travailleurs, pension de familles, centre d'hébergement et de réinsertion sociale...).

Cependant, le turn-over reste correct du fait de recherche constante d'orientations multiples et de quelques départs à l'initiative des usagers.



### Constats

- Inversion du pourcentage hommes / femmes, soit 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes
- Hébergement de femmes enceintes
- Un public de plus en plus psychiatrisé...
- Difficultés dans l'accompagnement du public non francophone.

Soulignons la **remarquable capacité d'adaptation du Service accueil**, sa réactivité, son implication dans la mise en place du Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO).

Quant au **CHRS**, l'avenir démontrera la pertinence du système en terme statistique, budgétaire, qualitatif....

**Le fonctionnement du SIAO demande un temps d'adaptation à chaque structure, chacun en est conscient, mais n'oublions pas le « bon sens » !**

Arlette Garlet

Marie-France Papadato

## > Les mouvements du personnel de mai à septembre 2011

• **Nouveau-nés** - Félicitations à nos 3 collègues, Géraldine, Maëlle et Layla, heureuses nouvelles mamans respectives de Charlie, Ywan et Maya. Félicitations à Antoine, papa d'une petite Carmina.

• **Mariage** - Tous nos vœux de bonheur pour Flora, Stéphanie et Cécile.

• **Décès** - Une pensée pour nos collègues Jean-Michel, Justine et Sylvain touchés par la perte d'un être cher.

### Les départs

• **Bonne retraite** bien méritée à Bernard Saenko.

• **Bonne continuation** à nos collègues qui ont quitté la Fondation dans le cadre des premiers départs volontaires prévus par notre plan de sauvegarde de l'emploi : Marie-Céline Catroux (pôle formation), Fatima Lamine (pôle formation), Martine Le Pabic (pôle formation), Caroline Desrumeaux (PAS), Monique Poumerol (CHRS) et Alain Sultan (AED).

• **Pleine réussite** dans leurs nouveaux projets professionnels à trois salariées en CDI ayant décidé de démissionner : Anne-Laure Boutard, Samira Taghda et Diane Dotti.

• **Fin de contrat à durée déterminée pour** : Chloé Armand, Céline Baert, Christine Beisso, Anouck Bergondi, Célia Bernard, Camille Bernardini, Gaël Bistondi, Laurent Biville, Gérald Borsotto, Jérôme Cordero, Andrée Cortese, Solène Daudel, Lisa Degliesposti, Néget Djellel, Gilbert Ferraro, Alexandra Gondre, Jacqueline Haddad, Gwenaëlle Le Maut, Sonia Letestu, Maud Meyer, Angélique Peyre, Fabrice Rinaudo, Thierry Rosset, Elen Sadjj, Magatte Seck, Ouleye Sy, Loëtitia Ventroux.

• **Réussite au diplôme** de moniteur-éducateur de Lena Lottgen apprentie de la Guitare, sortie en août 2011.

### Les arrivées

• **Bienvenue aux nouveaux salariés recrutés en cdd** : François Coffinier, Julie Crinquand, Sylvie Connen, Maghnia Bouchareb, Joselito Pelluau, Alexandra Nass, David Firmin, Béatrice Lienard, Louis Van Welden, Sandra Chaboteau, Annie Paradis, Laura Sansoni, Virginie Level, Pauline Nappa, Roselyne Vernisse, Alexandra Taieb.

• **Recrutement** d'une nouvelle apprentie éducatrice spécialisée à La Trinité : Justine Ledieu.

• **Salariés** de la « filière administrative » recrutés dans le cadre de contrats aidés : Edwige Clerissi, David Delahaye et Geneviève Bigotti.

• **Recrutement ou passage en CDI pour** : Julien Magnier (moniteur Auto-École), Kalala Mutambayi (médecin au CAARUD), Mireille Rubino (chargée de mission Cap Entreprise) et Daniel Marchioni (assistant atelier AAVA).

### Les mouvements interservices

• **Ont bénéficié d'une mobilité** (modification temporaire ou définitive de poste et/ou service) au sein de la Fondation : Véronique Anselin, Sandra Mangiapan, Patricia Etienne, Marc Pini, Joël Odero.

• **Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi** sont reclassés à ce jour : Patricia Etienne, Linda Gouasmi, Isabelle Cecchetti, Béatrice Pineau, Emmanuel Brun, François Malassenet et Christian Coulon.

## > Conseil d'administration - Synthèse des délibérations et débats

### Bureau du 30 mai 2011

- Nomination d'un chef de service à La Maison de l'enfance de La Trinité.
- Promotion d'un salarié sur le statut de cadre au Service d'accompagnement à la parentalité.
- Décision de ne pas répondre aux appels d'offres (marchés publics) de formation pour 2012-2013.
- Débat sur la demande de contractualisation des CHRS

### Conseil d'administration « ouvert » du 22 juin 2011

en présence de M. Christophe Fasilie, sous-préfet, représentant l'État, membre

de droit du Conseil d'administration, et de MM. Bernard Giry et Frédéric Rigler de l'UGECAM (Union pour la gestion des établissements des Caisses d'assurance maladie).

- Activité 2010 de la Fondation – 2 202 personnes hébergées, – 11 372 personnes accompagnées, au total 13 574 personnes différentes accueillies.
- Exposé des activités des pôles et du siège
- Exposé des comptes 2010 et vote
- Décision de solliciter un agrément « maîtrise d'ouvrage » pour acquisition, construction et rénovation des logements destinés aux personnes hébergées.

### Bureau du 8 juillet 2011

- Examen du dossier de renouvellement de l'autorisation de frais de siège social.
- Délibération pour le licenciement d'un salarié.
- Point sur le plan de sauvegarde de l'emploi.
- Difficultés administratives sur le DHDA
- Difficultés administratives sur la perception des « allocations logement » pour les hébergés du C.H.R.S.
- Programmation d'une réunion administrateurs / directeurs le 18 octobre 2011 sur les perspectives de la Fondation

## > Agenda du second semestre 2011

• **Bureau du conseil d'administration**  
8 juillet – 7 septembre – 8 novembre.

• **Conseil d'administration**  
18 septembre

• **Conseil d'Administration « ouvert »**  
13 décembre, à 17 h au Domaine de l'Enfance de la CAF à la Trinité

• **Comité des directeurs**  
9 / 23 / 30 septembre – 14 / 28 octobre  
10 / 25 novembre – 9 / 23 décembre

• **Comité central d'Entreprise**  
15 septembre – 15 décembre

• **Commissions avec les IRP**  
Formation / Logement / Financière et du Personnel  
8 juillet – 16 septembre – 21 octobre – 17 novembre – 9 décembre

• **Comité d'établissement du PP - PAIS / PAS**  
19 juillet – 13 septembre – 18 octobre – 22 novembre – 16 décembre

• **Comité d'établissement du SPT**  
Pôle Enfance-Famille / MECS La Maison de l'Enfance / CAE La Guitare  
21 juillet – 4 août – 22 septembre – 17 octobre  
24 novembre – 22 décembre

• **Comité d'établissement du PFS**  
Pôle d'accès à l'emploi / Pôle formation / Siège  
28 juillet – 7 septembre – 19 octobre  
16 novembre – 21 décembre

• **Commission de suivi du PSE**  
11 juillet – 3 octobre – 7 novembre – 5 décembre

• **Commission GPEC**  
21 septembre

• **CHS-CT**  
20 septembre – 4 décembre

• **Négociations annuelles**  
16 novembre